



COMMUNE  
d'ARTRES  
(59269)

# La lettre municipale

N° 14

Avril / Mai  
2010

## ➔ TRAVAUX DE REFECTION DU CLOCHER

Les travaux de restauration de l'église Saint-Martin débuteront en principe début juin et devraient se terminer probablement début décembre.

Etienne Sintive architecte du patrimoine sera le maître d'œuvre de cette réalisation.

Nous vous rappelons qu'une souscription a été mise en place afin de recueillir des dons pour remettre à neuf notre clocher.

6 000€ de dons permettraient d'obtenir une subvention de la fondation du patrimoine de 22 000€.

Au cas où la somme de 6 000€ ne serait pas atteinte, la subvention ne serait pas accordée mais le montant des dons souscrits reste acquis pour la réalisation des travaux.

Le bon de souscription est disponible sur la lettre municipale, en mairie ou téléchargeable sur le site [www.artres.fr](http://www.artres.fr)

## ➔ BROCANTE

Une belle réussite pour la brocante du dimanche 18 avril à ARTRES organisée par l'association «ARTRES EN LIESSE»

Plus de cent cinquante exposants proposaient leur déballage. L'ensemble des exposants était satisfait par l'affluence des badauds et une météo au beau fixe.

La rue des écoles



La friterie, la buvette, le manège, les balades en poneys, ont contribué au succès de cette très belle journée.

Comme l'année dernière les rues du village étaient piétonnes pour permettre aux visiteurs de chiner devant les étalages des exposants.

A l'issue de cette brocante, cerise sur le gâteau, un tirage au sort a permis à un exposant de remporter le superbe vélo offert par l'association «ARTRES EN LIESSE» d'une valeur de 100€.

La rue du préau



## ➔ LE 1<sup>er</sup> MAI



L'Association Culture Loisirs et Traditions (**A.C.L.T.**) vous propose le 1<sup>er</sup> Mai une rencontre amicale de pétanque. Ce tournoi est réservé aux non-licenciés.

Rendez-vous parking de la mairie. (Doublettes formées)

Jet au but à 15h. Mise 2€. Inscription sur place.

Une boisson sera offerte aux participants.



## ➔ 6 mai : collecte des encombrants

➤ Prochaine collecte : le 18 novembre

>> Il est interdit de déposer :

• déchets toxiques (bidon d'huile de vidange, tôle en fibrociment...), pneus...

• Gravats, déchets issus d'un chantier

• déchets verts

• déchets d'équipements électriques et électroniques.

**Vous êtes dans ce cas, invités à déposer ces déchets en déchetterie.**



### Comment ça marche ?

Vous pouvez déposer des objets tels que :

• vélos, patins à roulettes ...

• meubles, matelas...

• gros emballages cartons

• déchets issus du bricolage (ferraille, bois, etc..).

Les déchets doivent pouvoir être chargés facilement par les équipiers de collecte et regroupés sur le trottoir.

>> Ils doivent être déposés entre 19h (veille du jour de passage) et 6h du matin.

## ➔ LE 8 MAI : une journée de la liberté

**La municipalité vous invite à la cérémonie du dépôt de gerbe à 11h au monument aux morts. Celle-ci sera suivie par un apéritif.**

*Le saviez-vous ? A partir de 1981 : le 8 mai est déclaré jour férié, puis jour de fête nationale*

Le 8 mai s'inscrit parmi les journées commémoratives, pour répondre au souhait des anciens combattants. Le 8 mai reste ainsi une date symbolique, célébrée par l'ensemble des communes. Commémoration nationale, le 8 mai s'est progressivement imposé comme un second 11 novembre.

Lors de cette journée, l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie sur l'Europe ... ainsi que le message à transmettre : la lutte pour la liberté et la démocratie.

## ➔ Antenne-relais de téléphonie mobile

L'implantation de l'antenne relais Orange est réalisée sur le château d'eau d'ARTRES, cela permettra très prochainement une meilleure couverture mobile pour les abonnés de ce réseau.



## ➔ Réouverture de la **CYBER BASE**

La cyber base met à disposition du public huit ordinateurs avec webcam reliés à Internet en haut débit, deux imprimantes, ainsi que de nombreux logiciels.

Des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique sont proposés à toutes et à tous quelque soit le niveau.

Au programme de ces ateliers : Découverte de l'ordinateur, création d'email, réalisation de C.V. et de lettres de motivation, création de carte de vœux, retouches d'images, les services publics en ligne... Vous pouvez aussi venir en « accès libre »

Des conseils pourront aussi vous être donnés pour l'achat, la résolution des problèmes et la mise à jour de vos ordinateurs, GPS, téléphones portables.....

### Inscription

10 euros à l'année si vous résidez à Artres,

5 euros (personnes à mobilité réduite, les demandeurs d'emploi et aux retraités).

15 euros pour les extérieurs.

### Coordonnées de la cyber base :

19 rue de la Fabrique

59269 Artres

☎ 03.27.47.24.59

Courriel ✉: cyberbase@artres.fr

### Horaires d'ouverture : Période : Avril/mai 2010

Lundi	17h/19h
Vendredi	14h/19h
Samedi	8h30/10h30



Bibliothèque : Reprise de la permanence le samedi de 10h45 à 11h45.

## ➔ Aider à la restauration de l'église



### Bon de souscription

Oui, je fais un don pour aider à LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN A ARTRES  
(Chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine-Eglise St Martin à Artres)

Mon don est de : ..... Euros et je bénéficie s'une économie d'impôts.

Sur le revenu

Sur la fortune

Sur les sociétés

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000€.

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires H.T.

NOM OU SOCIETE..... ADRESSE.....

.....

A faire parvenir à :

Fondation du Patrimoine, délégation Nord-Pas de Calais  
Délégation Nord-Pas de Calais  
40 Rue Eugène Jacquet  
59708 Marcq-en-Baroeul cedex

## ➔ Le 16 mai: RUN & BIKE

Après le vif succès remporté par le premier RUN & BIKE du 17 mai 2009, l'association CARPE DIEM organise le 16 mai 2010 sa deuxième édition.

Dès 9h30, vous pourrez vous élaner sur LA BOUCLE ARTRESIENNE de 13 Km en formant des équipes de 2 personnes (l'une pédale, l'autre court et vous pouvez vous relayer).

### **NOUVEAUTÉ !** « La CH'TI BOUCLE »

Les enfants de 5 à 8 ans pourront former une équipe avec un adulte et s'adonner aux joies du vélo et de la course à pied sur un circuit de 900m



Bulletin d'inscription

téléchargeable sur

<http://www.artres.fr>

☎ 06-79-09-48-02

☎ 06-33-98-63-55

Toutes les infos sur le site de la commune



**Départ :** Parking de la Mairie

**Tarifs :** Boucle Artrésienne :  
14€ par équipe

Ch'ti Boucle : 6€ par équipe

## ➔ Civilité

### **RAPPEL**

Par arrêté municipal, nous vous rappelons que l'allumage des feux de jardin est interdit les jours ouvrables de 10h à 14h, et de 18h30 à 7h le matin, et toute la journée des dimanches et jours fériés.

## ➔ ASSOCIATION « les 3A »

Le 25 mai 2010 : L'association composée des commerçants, artisans et agriculteurs d'Artres intitulée « les 3A » fête ses 10 ans !

Du 1 au 10 mai : Animation commerciale : «10 ans, 10 gagnants»

Il suffira de remplir un bulletin de participation à retirer chez les commerçants, agriculteurs et artisans participant à cette opération.

Du 15 au 30 mai : Quinzaine commerciale intitulée « SOLEIL »

Les « 3A » vous offrent une part de soleil : des sacs à gagner ainsi que de nombreux lots.

Le 5 juin : Repas de printemps à la salle des fêtes d'Artres.